

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
5 mai 2025**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

PRÉSENCES :

Membres parents : Jérôme Maltais, Marie-France Joanisse, René Villeneuve, Annie Goudreau, Anne-Marie Loiselle

Membres du personnel scolaire : Sara Duguay, Mireille Régimbald, Julie Roussel, Mélanie Saumure (virtuel)

Membres de la communauté : Micheline Boucher-Marcotte, Gilles Morisset, Marc Pérusse, Katherine Sarrazin

ABSENCES : Julie Laberge, Stéphanie Bourbonnais, Paul Loyer

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Manon Dufour, Directrice générale, Christian Laforest, Directeur général adjoint, Pierre Girard, directeur général adjoint, Frédéric Poulin secrétaire général, Marie-Andrée Marquis, Coordonnatrice en adaptation scolaire et services complémentaires

CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION

Le président, Jérôme Maltais constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

C485-0525 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Marie-France Joanisse que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout de l'item résolution du comité de parents.

Adopté à l'unanimité

C486-0525 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVIS DE LA SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2025

IL EST PROPOSÉ par Micheline Marcotte-Boucher que le procès-verbal du 24 février 2025 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
5 mai 2025**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
INITIALES DU PRÉSIDENT 

**C487-0525 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVIS DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2025**

IL EST PROPOSÉ par Mireille Régimbald que le procès-verbal du 31 mars 2025 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

AVIS DE SUIVIS AUX RÉSOLUTIONS DU PROCÈS-VERBAL DU 24 FÉVRIER 2025

Tous les suivis ont été effectués.

AVIS DE SUIVIS AUX RÉSOLUTIONS DU PROCÈS-VERBAL DU 31 MARS 2025

Tous les suivis ont été effectués.

DÉNONCIATION DE CONFILS D'INTÉRÊT

Aucun conflit déclaré.

PAROLE AU PUBLIC

Un parent assiste à la séance.

**C488-0525 NOUVELLE POLITIQUE 50-48-01 SUR LA PROTECTION DES
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

CONSIDÉRANT la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q. c A-2.1);

CONSIDÉRANT la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels en vigueur depuis septembre 2021;

CONSIDÉRANT que la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels oblige d'avoir une politique sur la protection des renseignements personnels;

CONSIDÉRANT que le projet a été présenté au comité de régie de la direction générale;

CONSIDÉRANT que le projet a été présenté au comité consultatif de gestion;

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
5 mai 2025**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

CONSIDÉRANT que le projet a été présenté au comité administratif du Services du secrétariat général et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service du secrétariat général et du transport scolaire;

IL EST RECOMMANDÉ l'adoption de la nouvelle politique 50-48-01 sur la protection des renseignements personnels par le conseil d'administration.

IL EST PROPOSÉ par Katherine Sarrazin d'adopter la nouvelle politique 50-48-01 sur la protection des renseignements personnels.

Adopté à l'unanimité

C489-0525 MODIFICATION DE LA POLITIQUE 50-12-01 SUR LA GESTION DOCUMENTAIRE

CONSIDÉRANT les obligations légales du Centre de services scolaire des Draveurs en matière d'archives découlant de certaines lois, dont la Loi sur les archives (L.R.Q. c A-21.1);

CONSIDÉRANT la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (L.R.Q., chapitre G-1.03);

CONSIDÉRANT l'adoption de la nouvelle Politique sur la gestion et la sécurité de l'information du Centre de services scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT que le projet de modifications a été présenté au comité de régie de la direction générale;

CONSIDÉRANT que le projet de modifications a été présenté au comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT que le projet de modifications a été présenté au comité administratif du Service du secrétariat général et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service du secrétariat général et du transport scolaire;

IL EST RECOMMANDÉ l'adoption de la nouvelle version de la politique 50-12-01 sur la gestion documentaire par le conseil d'administration et de procéder à l'abrogation de la version précédente.

IL EST PROPOSÉ par Annie Goudreau d'adopter la nouvelle version de la politique 50-12-01 sur la gestion documentaire par le conseil d'administration et de procéder à l'abrogation de la version précédente.

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
5 mai 2025**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

**C490-0525 MODIFICATION DE LA POLITIQUE 50-39-01 RELATIVE À LA
SÉCURITÉ DE L'INFORMATION**

CONSIDÉRANT la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (L.R.Q., chapitre G-1.03);

CONSIDÉRANT l'adoption de la nouvelle version de la Politique relative à la sécurité de l'information du Centre de services scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT que le projet a été présenté au comité de régie de la direction générale;

CONSIDÉRANT que le projet a été présenté au comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT que le projet a été présenté au comité administratif du Services du secrétariat général et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service du secrétariat général et du transport scolaire;

IL EST RECOMMANDÉ d'adopter les modifications à Politique 50-39-01 relative à la sécurité d'information et d'abolir la version précédente.

IL EST PROPOSÉ par Julie Roussel d'adopter la nouvelle version de la politique 50-39-01 sur la gestion documentaire par le conseil d'administration et de procéder à l'abrogation de la version précédente.

Adopté à l'unanimité

C491-0525 ACTUALISATION – POLITIQUE 55-01-01 « PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE »

CONSIDÉRANT la volonté d'actualiser la politique sur la violence et harcèlement psychologique en milieu de travail;

CONSIDÉRANT la modification à la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité administratif du Service des ressources humaines et des communications;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines et des communications;

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
5 mai 2025**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

IL EST RECOMMANDÉ à la Direction générale d'adopter la politique modifiée 55-01-01 « prévention et prise en charge du harcèlement psychologique ».

IL EST PROPOSÉ par Sara Duguay d'adopter la politique modifiée 55-01-01 prévention et prise en charge du harcèlement psychologique.

Adopté à l'unanimité

**C492-0525 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
D'ADMISTRATION POUR L'ANNÉE 2025-2026**

CONSIDÉRANT l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le conseil d'administration du centre de services scolaire doit tenir au moins quatre séances ordinaires par année scolaire;

CONSIDÉRANT le calendrier scolaire 2025-2026;

Il est proposé par Jérôme Maltais que les séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2025-2026 aient lieu aux dates et heures mentionnées ci-dessous :

Lundi 25 août 2025 18 h 30
Lundi 27 octobre 2025 18 h 30
Lundi 15 décembre 2025 18 h 30
Lundi 23 février 2026 18 h 30
Lundi 4 mai 2026 18 h 30
Mardi 30 juin 2026 18 h 30

Les séances ordinaires du conseil d'administration, pour l'année 2025-2026, auront lieu au centre administratif, Salon de la gouvernance Rolland-Bérubé, 200, boulevard Maloney Est à Gatineau.

Adopté à l'unanimité

SUIVI DES COÛTS DE CONSTRUCTION SUPPLÉMENTAIRES

Les membres prennent connaissance des coûts. La direction générale ajoute certaines informations complémentaires.

INDICES DE VÉTUSTÉ

Les membres prennent connaissance du document. Madame Dufour explique comment sont calculés les indices de vétusté.

INDICATEURS DE GESTION

Les membres prennent connaissance du document « indicateurs de gestion ». Certaines précisions sont données par la direction générale, suite à des questions.

C493-0525 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

CONSIDÉRANT que le règlement 50-42-02 « Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs » délègue à la direction générale le pouvoir d'instituer un comité de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de répartition des ressources a pour fonction de faire des recommandations au conseil d'administration du centre de services scolaire en vue d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus conformément à l'article 275, de déterminer cette répartition conformément à l'article 275.1, incluant les critères servant à déterminer les montants alloués, et de déterminer la répartition des services éducatifs complémentaires conformément à l'article 261;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.4 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de répartition des ressources doit faire annuellement une recommandation au conseil d'administration quant à l'affectation des surplus des établissements d'enseignement du centre de services scolaire conformément à l'article 96.24;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de répartition des ressources;

IL EST PROPOSÉ par Jérôme Maltais d'adopter les recommandations émises par le comité de répartition des ressources dans le document joint.

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
5 mai 2025**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

**C494-0525 SUIVIS AUX RECOMMANDATIONS DU P.N.É. SUITE À LA PLAINE
SOUMISE À L'ÉGARD DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES
DRAVEURS ; N/RÉF. 35821**

CONSIDÉRANT la plainte soumise à l'égard du Centre de services scolaire des Draveurs ;
N/Réf. 35821 ;

CONSIDÉRANT les recommandations émises par la protectrice régionale de l'élève dans son rapport d'enquête (conclusions # 35821) ;

CONSIDÉRANT l'article 45 de la Loi sur le protecteur national de l'élève stipulant que le centre de services scolaire ou l'établissement d'enseignement privé doit informer par écrit le plaignant et le protecteur régional de l'élève des suites qu'il entend y donner et, le cas échéant, des motifs justifiant tout refus d'y donner suite ;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-France Joanisse d'approuver les suivis aux recommandations émises par la protectrice régionale de l'élève dans son rapport d'enquête (conclusions # 35821).

Adopté à l'unanimité

**C495-0525 SUIVIS AUX RECOMMANDATIONS DU P.N.É. SUITE À LA PLAINE
SOUMISE À L'ÉGARD DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES
DRAVEURS ; N/RÉF. 44088**

CONSIDÉRANT la plainte soumise à l'égard du Centre de services scolaire des Draveurs ;
N/Réf. 44088 ;

CONSIDÉRANT les recommandations émises par la protectrice régionale de l'élève dans son rapport d'enquête (conclusions # 44088) ;

CONSIDÉRANT l'article 45 de la Loi sur le protecteur national de l'élève stipulant que le centre de services scolaire ou l'établissement d'enseignement privé doit informer par écrit le plaignant et le protecteur régional de l'élève des suites qu'il entend y donner et, le cas échéant, des motifs justifiant tout refus d'y donner suite ;

IL EST PROPOSÉ PAR Sara Duguay d'approuver les suivis aux recommandations émises par la protectrice régionale de l'élève dans son rapport d'enquête (conclusions # 44088).

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
5 mai 2025**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
INITIALES DU PRÉSIDENT

H.

**C496-0525 SUIVIS AUX RECOMMANDATIONS DU P.N.É. SUITE À LA PLAINE
SOUMISE À L'ÉGARD DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES
DRAVEURS ; N/RÉF. 46992**

CONSIDÉRANT la plainte soumise à l'égard du Centre de services scolaire des Draveurs ;
N/Réf. 46992 ;

CONSIDÉRANT les recommandations émises par la protectrice régionale de l'élève dans son rapport d'enquête (conclusions # 46992) ;

CONSIDÉRANT l'article 45 de la Loi sur le protecteur national de l'élève stipulant que le centre de services scolaire ou l'établissement d'enseignement privé doit informer par écrit le plaignant et le protecteur régional de l'élève des suites qu'il entend y donner et, le cas échéant, des motifs justifiant tout refus d'y donner suite ;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-France Joanisse d'approuver les suivis aux recommandations émises par la protectrice régionale de l'élève dans son rapport d'enquête (conclusions # 46992).

Adopté à l'unanimité

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les membres prennent connaissance des activités de la directrice générale, envoyées préalablement à la rencontre du conseil d'administration. Mme Dufour revient sur ce dernier, en faisant ressortir les points saillants.

DÉCISIONS PRISES PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les membres ont accès aux décisions prises par la direction générale par le biais du lien ci-dessous.

<https://www.cssd.gouv.qc.ca/centre-services-scolaire-draveurs/decisions-de-la-directrice-generale>

**C498-0525 RÉSOLUTION DU COMITÉ DE PARENTS - RECOMMANDATIONS DE
MODIFICATIONS POUR L'ANNÉE 2025-2026 – POLITIQUE DES FRAIS
EXIGÉS DES PARENTS**

Afin de permettre au Conseil d'administration de disposer de toute l'information nécessaire pour prendre une décision éclairée, il est résolu de demander au comité de travail chargé de la révision de la Politique sur les frais exigés des parents d'obtenir, en bonne et due forme, une résolution officielle du Comité de parents portant sur les recommandations découlant de ses travaux. De plus, il est résolu qu'une rencontre soit organisée entre le comité de travail et les parties prenantes concernées du Centre de services scolaire des Draveurs, afin de valider la conformité des

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
5 mai 2025**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

recommandations formulées et d'en évaluer les impacts sur les services et la communauté scolaire. Aucune demande de vote n'est formulée.

IL EST PROPOSÉ PAR Marc Pérusse d'adopter la proposition de résolution au Comité de parents concernant les recommandations de modifications pour l'année scolaire 2025-2026 - Politique des frais exigés des parents.

Adopté à l'unanimité

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière du conseil d'administration aura lieu le 30 juin 2025 à 18 h 30.

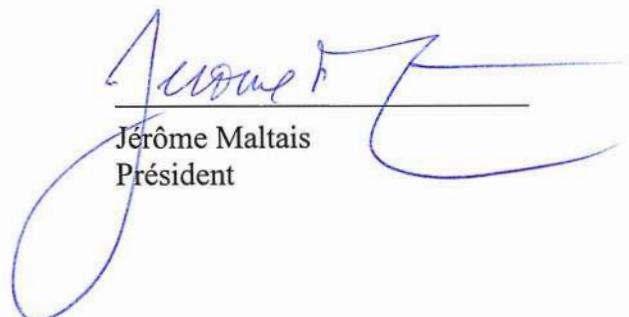
C497-0525 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Anne-Marie Loiselle de mettre fin à la séance. Il est 19 h 14.

Adopté à l'unanimité



Frédéric Poulin
Secrétaire général



Jérôme Maltais
Président